

Réf: Dossier 442573

Avis de constitution

SOCIETE « AGROPRO »

Siège Abidjan, Marcory zone 4 loin de PRIMA,
immeuble SCITALIA CENTER, 7eme étage, Lot 154, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2025 reçus par Me KOUDOU GONEGNAN Anne,, et enregistrés au CEPICI le 18/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROPRO »

Objet : ACHAT, TRANSFORMATION, EXPORTATION ET VENTE LOCALE DE PRODUITS DE CACAO SUIVANTS: FEVE DE CACAO, DERIVE, DECHET, BEURRE DE CACAO, MASSE DE CACAO, TOURTEAUX DE CACAO, POUR DE CACAO.

ET GENERALEMENT TOUTES LES OPERATIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES OU FINANCIERES, MOBILIERES OU IMMOBILIERES SE RATTACHENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOTALITE OU EN PARTIE A L'OBJET OU A TOUS AUTRES OBJET SIMILAIRES OU CONNEXES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory zone 4 loin de PRIMA, immeuble SCITALIA CENTER, 7eme étage, Lot 154, Ilot ND

Dirigeant(s) M GIRISH BHASKARAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09898 du 18/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58021/GTCA/RC/2025 du 18/09/2025

